

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil général de La Sagne du lundi 19 juin 2023 – 19h30 – Salle médias, La Sagne

M. Thierry Coita, président du Conseil général, ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue à M. Jacques-André Maire, vice-président du Parc naturel régional du Doubs (PNRD), venu présenter l'association et répondre aux diverses questions des membres du Conseil général.

M. Thierry Coita remercie M. Jacques-André Maire, l'invite à prendre place parmi le public et ouvre la séance officielle à 20h10.

Appel nominal

Pierre-André Currit, administrateur communal, procède à l'appel nominal. Ce dernier relève la présence de 13 conseillers généraux, 7 excusés, à savoir : M. Meryl Botteron, Mme Sandra Duc, M. Mikael Grezet, M. Jacques Humbert-Droz, M. Cyril Kopp, Mme Eva Mareckova et Mme Manuela Sauser. 1 absent, à savoir : M. Nicolas Jaquet.

Communication

M. Thierry Coita a reçu deux courriers :

- Copie du courrier envoyé par M. Christian Musy à l'association "Sauvez La Sagne", Mme Corinne Häsler.

- Lettre de démission du Conseil général de Mme Eva Mareckova.

Ces courriers sont à disposition des membres du Conseil général.

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 5 décembre 2022

Le procès-verbal de la séance est accepté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour

1. Examen des comptes 2022
2. Rapport du Conseil communal relatif à l'adhésion au Parc naturel régional du Doubs (PNRD) au 1^{er} janvier 2025
3. Nomination du Bureau du Conseil général pour l'année législative 2023-2024.
4. Questions et interpellations
5. Communications du Conseil communal

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

1) Examen des comptes 2022

a) Compte de fonctionnement

0 – Administration générale

Pas de question ni de commentaire

1 – Ordre et sécurité publique

Pas de question ni de commentaire

2 - Formation

Pas de question ni de commentaire

3 - Culture – Sports - Loisirs et Eglises

Pas de question ni de commentaire

4 – Santé

Pas de question ni de commentaire

5 - Sécurité sociale

Pas de question ni de commentaire

6 – Transports

Pas de question ni de commentaire

7 – Protection environnement et aménagement

Pas de question ni de commentaire

8 - Economie publique

M. Pascal Oppliger s'étonne de la perte de chaleur du chauffage à distance, de plus de 20%.
M. Pierre Renaud répond que cette perte n'est pas particulièrement élevée, notamment en regard de l'implantation de la chaufferie, relativement distante des bâtiments raccordés.

9 - Finances et impôts

Pas de question ni de commentaire

b) Compte des investissements

Pas de question ni de commentaire

c) Bilan

Pas de question ni de commentaire

d) Position de l'organe de révision externe

Pas de question ni de commentaire

M. Thierry Coita donne lecture de l'arrêté relatif à l'approbation des comptes.

Au vote, l'arrêté est accepté à l'unanimité des membres présents.

M. Patrick Nussbaumer demande une suspension de séance avant d'aborder le point 2 de l'ordre du jour. La séance est suspendue à 20h25 et reprend à 20h35.

2) Rapport du Conseil communal relatif à l'adhésion au Parc naturel régional du Doubs (PNRD) au 1er janvier 2025

M. Thierry Coita ouvre la discussion.

M. Patrick Nussbaumer annonce que le PLR laissera la liberté de vote à ses membres.

Le président donne lecture à l'arrêter relatif au Parc naturel régional du Doubs.

Les articles 1, 2 & 3 sont acceptés avec 7 oui (PLR 3 / SD 4) – 3 non (PLR) – 2 abstentions (PLR)

L'arrêté est accepté avec 7 oui (PLR 3 / SD 4) – 3 non (PLR) – 2 abstentions (PLR).

3) Nomination du Bureau du Conseil général pour l'année législative 2023-2024

Le bureau du Conseil général pour l'année législative 2023-2024 est constitué sur propositions des groupes. Ses membres sont élus à l'unanimité.

Présidente (SD) : Mme Nicole Dauwalder

Vice-présidente (SD) : Mme Carole Meister

Secrétaire (PLR) : Mme Laure Charpentier

Vice-secrétaire (PLR) : Mme Elise Benoit

M. Fritz Schmid remet la traditionnelle clochette à M. Thierry Coita et le remercie pour son année de présidence du Conseil général.

La suite de la séance est présidée par Mme Nicole Dauwalder.

4) Questions et interpellations

M. Didier Benoit demande s'il est envisageable de créer une place d'évitement à la Queue-de-l'Ordon entre la loge à M. Éric Dubois et la forêt. Il signale que des gens se plaignent car il est impossible de croiser en voiture.

M. Fritz Schmid répond que c'est possible, mais ce n'est pas un terrain qui appartient à la commune. Le sujet sera étudié, il faut en premier lieu demander l'avis du propriétaire.

M. Thierry Coita se questionne à propos de l'antenne 5G des Charlettes. Il demande si une date de mise en exploitation est fixée.

M. Pierre Renaud indique qu'il y a beaucoup de retard surtout lié au tirage du câblage entre les Charlettes et la conduite principale. L'entreprise mandatée par Swisscom a dû ouvrir la route qui relie le village au terrain de foot. M. Renaud souligne qu'il y a également eu des soucis par rapport à la traversée de la voie de chemin de fer. Visiblement, ces ennuis sont à présent résolus, mais M. Renaud ne peut pas donner de délai précis concernant la mise en service de cette antenne. Sachant qu'en théorie, l'antenne devrait être en service depuis une année déjà.

M. Thierry Coita demande si la commune participe au financement de la route qui doit être refaite.

M. Pierre Renaud affirme que le 80% de la route sera financé par Swisscom. La commune participe modestement compte tenu de la remise en état complète et de l'élargissement de la route. Il annonce un montant de CHF 15'000.00.

M. Fritz Schmid ajoute qu'un montant de CHF 5'000.00 est attribué pour réaliser une bordure en pavés pour séparer les Charlettes de la route, afin d'éviter les trous causés par la pluie et les véhicules. La route sera légèrement inclinée contre l'ouest afin que l'eau puisse s'écouler dans le « triangle ». M. Fritz Schmid a constaté que le forage sous la ligne de chemin de fer était terminé et que les tuyaux avaient été tirés. Il annonce que la prochaine étape est le goudronnage de tout le secteur.

5) Communications du Conseil Communal

M. Fritz Schmid prend la parole à propos de la route de Sommartel. Le Conseil communal a mandaté un bureau d'architecture pour étudier le cas du financement. Le but est d'analyser le coût de la route. Le Conseil va approcher le service de l'agriculture et le SFFN. M. Fritz Schmid a bon espoir d'arriver à un compromis. Il ajoute que l'Aide aux Montagnards pourrait aussi apporter son soutien.

M. Pierre Renaud informe sur le plan d'aménagement local (PAL). Il affirme que le dossier avance. Le PAL a été déposé officiellement auprès du Service d'aménagement du territoire

(SAT). La Sagne est l'une des premières communes du canton à l'avoir déposé et a bien rattrapé son retard. Le retour du SAT est prévu pour fin 2023. Il faudra sûrement quelques adaptations. L'objectif au niveau du Conseil communal est de mettre ce dossier à l'ordre du jour de la première séance 2024 du Conseil général.

M. Pierre Renaud informe que le bureau communal a été cambriolé le 15 juin dernier. Une enquête est actuellement en cours. Le coffre-fort a été forcé, quelques milliers de francs ont été dérobés. Le cas a été directement communiqué aux assurances. Visiblement, la totalité des dommages causés sera rapidement indemnisée. Une réflexion sera menée sur l'accessibilité des locaux.

La présidente lève la séance à 20h55.

La Sagne, le 19 juin 2023

Les rapporteurs :

Florence Vermot – Inès Schmid - Pierre-André Currit

Au nom du Conseil général

La présidente
Nicole Dauwalder

La secrétaire
Laure Charpentier